

Vol. 23 - No 6 - 23 août 2024



Encore de belles activités pour la fête du Travail !



- | | |
|--------------------------------------|--|
| 23 août | Marché public de Beauce-Centre |
| 26 août | Cardio Latino avec Yanick Roy |
| 29 août au 1 ^{er} septembre | Festival des Travailleurs et Courses d'accélération de camions |
| 29 août | Bingo (Les Amis Joselois) |
| 5 septembre | Conférence Pavillon du cœur femme enceinte, prénatale |
| 6 septembre | Marché public de Beauce-Centre |
| 9 septembre | Séance ordinaire du conseil |
| 10 septembre | Réunion des Chevaliers de Colomb |

- | | |
|----------------|---|
| 11 septembre | Conférence D' Morin
Réunion du Cercle de Fermières |
| 18 septembre | Réunion des Filles d'Isabelle |
| 28 septembre | Bazar familial de Beauce |
| 5 et 6 octobre | Grand marché des artisans de Beauce |

L'hôtel de ville sera fermé à l'occasion du congé de la fête du Travail le lundi 2 septembre 2024.

Calendrier
des événements



Mot du maire

Joseloises, Joselois,

Bien que les vacances soient terminées, la saison de l'été continue quant à elle de nous offrir de belles journées ensoleillées, et la ville de Saint-Joseph sera très animée au cours des prochaines semaines.

Nous vous invitons à profiter de la piste cyclable et des infrastructures sportives, ainsi qu'à fréquenter les différents parcs de la ville où des activités vous sont proposées d'ici la fin de la saison, tout en respectant les autres utilisateurs ainsi que les équipements mis à votre disposition.

Du 29 août au 1^{er} septembre, venez célébrer la 42^e édition du Festival des travailleurs au parc municipal, entrée et spectacles gratuits toute la fin de semaine ! De plus, rendez-vous dans la rue Sainte-Christine les 31 août et 1^{er} septembre pour la Compétition de Tir et d'Accélération de Camions.

Je tiens à souligner l'implication des nombreux bénévoles qui travaillent fort pendant plusieurs mois pour offrir aux Joselois et aux visiteurs des festivités mémorables ! De plus, ces deux organismes font preuve d'une grande générosité en offrant plusieurs dons à notre communauté. Bravo et merci !

Serge Vachon, maire



TAXES

**Le cinquième
versement des taxes
municipales sera
le 12 septembre 2024.**

Bulletin municipal - Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
2021 ISSN 1705-9518



Joins-toi à l'équipe de la Ville !

Tu aimerais contribuer à la qualité des services offerts aux Joseloises et Joselois ? Tu es intéressé(e) de travailler dans un milieu dynamique, et bénéficier d'avantages sociaux intéressants ? Envoie ton CV accompagné d'une lettre de motivation d'ici le **5 septembre** à info@vsjb.ca !

Voici les postes à combler :

- Chauffeur(se) de machinerie lourde et journalier(ère)
- Technicien(ne) au service d'ingénierie

Au plaisir de faire ta connaissance !



Résumé des séances du 8 juillet et du 12 août 2024

- Le contrat pour les travaux de rapiéçage mécanisé a été octroyé à l'entreprise Pavage Sartigan Ltée au montant de 175,85 \$ taxes incluses (prix à la tonne). Les soumissionnaires sont les suivants :

Entreprise	Prix à la tonne
Pavage Sartigan Ltée	175,85 \$ taxes incluses
Asphalte Nicolas Lachance inc.	178,21 \$ taxes incluses
Les Pavages de Beauce limitée	209,25 \$ taxes incluses
Construction Abénakis inc.	252,95 \$ taxes incluses

- Le contrat pour les travaux de bordures et de pavage des avenues Guy-Poulin et J.-A.-Doyon a été octroyé à l'entreprise Pavage Sartigan Ltée au montant de 997 650,56 \$ taxes incluses. Les soumissionnaires sont les suivants :

	Montant	
Pavage Sartigan Ltée.	997 650,56 \$	Taxes incluses
Groupe Colas Québec inc.	1 087 924,49 \$	Taxes incluses
Construction Abénakis inc.	1 107 624,37 \$	Taxes incluses
P.E. Pageau inc.	1 187 716,93 \$	Taxes incluses

- Une entente a été conclue avec Passeport Animal inc. pour la gestion animalière. L'entreprise a été désignée pour l'application du règlement RM-SQ-05 concernant les animaux. L'entreprise assurera les services suivants : enregistrement des chiens, tenue d'un registre de chiens, sauvetage d'animaux errants, gestion des plaintes concernant les animaux domestiques et application de divers règlements municipaux concernant les animaux. Passeport Animal effectuera une tournée des médailles d'ici la fin de l'année. Pour toute requête, les citoyens sont invités à communiquer à l'hôtel de ville au 418-397-4358 durant les heures d'ouverture de bureau. Pour les requêtes urgentes les soirs et les fins de semaine, les citoyens sont invités à communiquer avec Passeport animal au 418-774-4444. Pour de plus amples renseignements, consulter notre site Internet : www.vsjb.ca/citoyens/controler_animalier ou celui de Passeport Animal : www.passeportanimal.com

Vous n'avez pas assisté à la séance du conseil du mois ? Pas de problème! Consultez le site Internet de la Ville au www.vsjb.ca/la-ville/proces-verbaux, vous y retrouverez tous les procès-verbaux en rapport aux séances du conseil.

Prochaine séance ordinaire : **lundi 9 septembre 2024 à 18 h 30 au Centre Frameco situé au 700, route 173 Nord**

Implantation de commerces temporaires lors de la fête du Travail

Le *Règlement 590-11 sur les commerces temporaires lors d'activités* interdit l'implantation de commerces et d'usages de type temporaire sur le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce à l'exception de deux secteurs où ils seront autorisés par deux organismes. Donc, si vous êtes intéressés à implanter un commerce temporaire lors de la fin de semaine de la fête du Travail, vous devez communiquer avec les organismes suivants :

Festival des travailleurs :
M. Steve Giroux au 418 225-4098
 ou

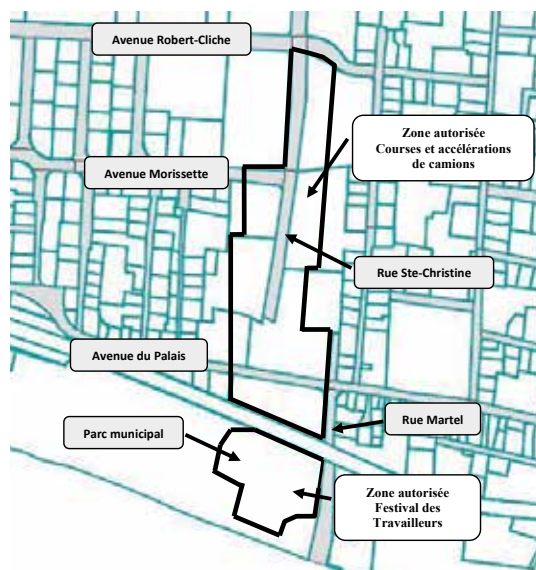
Comité d'accélération de camions :
M. Benoit Gagné au 418 397-6260

Vous pouvez prendre connaissance dudit règlement sur le site Internet de la Ville :

www.vsjb.ca/la-ville/règlements/r590-11.

Nous demeurons disponibles pour répondre à vos questions et nous vous souhaitons un bon festival.

Ville de Saint-Joseph-de-Beauce 418 397-4358





anekdote

Les anecdotes de Saint-Joseph...sur Anekdote !

C'est avec enthousiasme que la Ville invite toute la population ainsi que ses visiteurs à découvrir des anecdotes surprenantes sur l'histoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce en téléchargeant l'application Anekdote.

Saviez-vous que le Festival des Travailleurs était initialement une épluchette de blé d'inde ? Les Régates internationales de Beauce, ça vous dit quelque chose ? Connaissez-vous l'histoire de l'incendie de l'entreprise Glendale et de la grande corvée ? C'est ce que vous apprendrez, et plus encore !

En plus des anecdotes joseloises, Destination Beauce a officiellement inauguré le 20 juin dernier la Route de la Beauce et ses 12 Miracles beaucerons qui sont également à découvrir via l'application Anekdote. À vélo, à pied ou en auto, vous pouvez écouter ou lire des récits insolites et faits historiques de la Beauce.



La Ville invite les photographes en herbe ou expérimentés à soumettre une photo d'ambiance, d'art public, de nature, ou autre, prise sur le territoire de la Ville qui pourrait illustrer un des 12 mois de l'année.

Les auteurs des photos retenues auront la chance de voir leurs photos publiées dans le prochain calendrier municipal 2025 !

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur(s) photo(s) à l'adresse suivante : info@vsjb.ca en mentionnant leurs nom, adresse et numéro de téléphone et le titre de celle(s)-ci.

Date limite : 13 septembre 2024 à 12h

POUR PARTICIPER :
Comme il s'agit d'illustrer le calendrier 2025, les photos doivent avoir le FORMAT REQUIS, consultez tous les règlements du concours sur notre site Internet au www.vsjb.ca



JOURNÉE DES INTERVENANTS D'URGENCE

Le jeudi 1^{er} août se tenait la journée des intervenants d'urgence. Les Joselois pouvaient venir rencontrer les pompiers, les ambulanciers et les policiers afin de découvrir leurs véhicules, mais surtout afin de rencontrer les intervenants et que ceux-ci puissent communiquer leur passion pour leur métier fort en émotions.

À cette occasion, le camp de jour de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce a également participé à différents ateliers pour s'initier au métier de pompier. De plus, plusieurs jeunes familles étaient au rendez-vous et ont posé des questions sur différentes thématiques telles que la prévention incendie.

Merci à tous les intervenants impliqués !





Modifications et nouvelles normes au règlement de zonage

La Ville a dernièrement adopté des modifications et de nouvelles normes à son règlement de zonage. Voici un bref résumé de celles-ci :

- Modification à la zone M-19 pour **permettre un maximum de 6 logements dans cette zone située dans le secteur Nord de l'avenue du Palais;**
- Modification à la zone P-57 située **au bout de la rue Courbe-Voie afin de permettre le stationnement comme usage principal;**
- Ajout de normes concernant les bâtiments situés dans une zone industrielle et les aires de stationnement de 1 000 mètres carrés pour **diminuer les effets des îlots de chaleur;**
- Modification de la largeur maximale d'une allée d'accès en zone industrielle à 15 mètres au lieu de 10 mètres pour **une meilleure circulation des poids lourds;**
- Ajout d'une norme sur l'obligation d'aménager un support à vélo lors de la construction ou de l'agrandissement d'un bâtiment commercial, public ou institutionnel situé dans certaines zones afin de **favoriser le déplacement actif des citoyens aux différents endroits de services dans la ville;**
- Ajout de normes sur le nombre d'arbres minimum à conserver selon la superficie du terrain, sur l'abattage d'arbres et sur la plantation d'arbres obligatoire lors de la construction d'un nouveau bâtiment principal pour **conserver les espaces verts et améliorer le verdissement dans le secteur urbain.**

Nous tenons également à vous rappeler qu'il est maintenant nécessaire de **déposer votre demande de permis pour l'implantation d'une clôture, d'une haie ou d'un muret.**

Pour plus de détails, vous pouvez contacter le Service de l'urbanisme au 418-397-4358, poste 229 ou à urbanisme@vsjb.ca.



Province de Québec
MRC Beauce-Centre
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Avis public

À tous les propriétaires et locataires d'immeubles
de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Conformément aux dispositions de l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, avis public est donné par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce qu'à la séance ordinaire du conseil qui sera tenue le **9 septembre 2024, à vingt heures (20h00)** heure locale, des demandes de dérogations mineures concernant des dispositions du règlement de zonage seront soumises au conseil pour approbation.

À l'occasion de cette séance, les personnes et organismes intéressés pourront se faire entendre relativement à ces demandes en se présentant au Centre Frameco. Également, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes en transmettant ses observations par écrit au 843, avenue du Palais, Saint-Joseph-de-Beauce, G0S 2V0 ou encore par courriel à greffe@vsjb.ca **au plus tard le 9 septembre 2024**. Le conseil prendra connaissance desdites observations avant de statuer sur la demande de dérogations mineures.

La dérogation mineure suivante est demandée :

Désignation de l'immeuble	Nature et effet de la dérogation demandée	Articles réglementaires visés
821, rang du Village-Marie	Rendre réputés conformes pour des panneaux photovoltaïques : - l'emplacement sur des supports mobiles d'un mur au lieu d'être directement installés sur le mur d'un bâtiment; - l'excédent de 0,45 mètres de chaque côté d'un mur au lieu de ne pas excéder les limites du mur.	Règlement de zonage n° 627-14, article 178

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 15^e jour d'août 2024
Nancy Giguère, greffière

Les Joselois, édition du 23 août 2024



Province de Québec
MRC Beauce-Centre
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Avis public

Avis vous est par la présente donné par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce que le conseil, lors de sa séance ordinaire tenue le 13 mai 2024, a adopté le règlement 697-24 concernant la division du territoire de la municipalité en 6 districts électoraux.

Que la Commission de la représentation électorale du Québec a examiné le règlement et aucune approbation n'est requise de la part de la Commission, car la délimitation des districts électoraux est conforme aux exigences de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités en date du 13 juin 2024.

Ledit règlement entrera donc en vigueur conformément à la Loi le 31 octobre 2024.

Toute personne qui désire prendre connaissance de ce règlement peut le faire en consultant le site Internet de la Ville ou en s'adressant au bureau de la soussignée aux heures normales d'affaires.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 17^e jour de juillet 2024
Nancy Giguère, greffière

Les Joselois, édition du 23 août 2024



Province de Québec
MRC Beauce-Centre
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Avis public

Avis vous est par la présente donné par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce que le conseil lors de sa séance tenue le 8 avril 2024 a adopté le règlement d'emprunt suivant :

Règlement d'emprunt 698-24 abrogeant le règlement 642-16 décrétant un emprunt de 450 000 \$ et des dépenses de 450 000 \$ en immobilisations pour des travaux de voirie

Que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé le règlement d'emprunt 698-24 abrogeant le règlement 642-16 décrétant un emprunt de 450 000 \$ et des dépenses de 450 000 \$ en immobilisations pour des travaux de voirie en date du 13 mai 2024.

Que toute personne qui désire prendre connaissance de ce règlement peut le faire en consultant le site Internet de la Ville ou en s'adressant au bureau de la soussignée aux heures normales d'affaires.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 9^e jour de juillet 2024
Nancy Giguère, greffière

Les Joselois, édition du 23 août 2024



Province de Québec
MRC Beauce-Centre
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Avis public Assemblée publique de consultation

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement suivant :

Projet de règlement 627-23-24 modifiant le Règlement de zonage 627-14 visant à modifier le nombre d'enseignes par bâtiment principal et à créer la définition de toit-terrasse

AVIS PUBLIC est donné que :

Lors d'une séance ordinaire qui s'est tenue le 12 août 2024, le conseil de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce a adopté le projet de règlement : 627-23-24 modifiant le Règlement de zonage 627-14 visant à modifier le nombre d'enseignes par bâtiment principal et à créer la définition de toit-terrasse.

Le projet de règlement 627-23-24 ne comprend pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement sera tenue le **10 septembre 2024, à compter de 18h30**, au Salon des Pionniers du Centre Frameco, situé au 700 route 173 Nord à Saint-Joseph-de-Beauce en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1). Au cours de cette assemblée, le maire ou une personne désignée par celui-ci, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement 627-23-24 peut être consulté sur le site Internet de la Ville au www.vsjb.ca à la section Ville/Règlements/Projets de règlement et au bureau de l'hôtel de ville, au 843, avenue du Palais à Saint-Joseph-de-Beauce, durant les heures d'ouverture normales du bureau, soit du lundi au jeudi de 8h15 à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 15^e jour d'août 2024
Nancy Giguère, greffière

Les Joselois, édition du 23 août 2024



**STRUCTURES
ST-JOSEPH**

**29 AOÛT AU
1ER SEPTEMBRE 2024**



29

**AOÛT - JEUDI
19 h 30 à 22 h 30
MONOCHROME**

BINGO au centre Frameco
par Les Amis Joselois de Saint-Joseph
FADOQ / 18h30 / 2500\$ en prix
(inscription sur place)

Toute la fin de semaine
ZONE FAMILIALE
SUIV LE TERRAIN DE TENNIS
CLICHE

Animation avec DJ
vendredi, samedi & dimanche soir

30

**AOÛT - VENDREDI
12 h 00 Ouverture officielle
12 h 00 à 15 h 00
Après-midi dansante**

en collaboration avec
Les Amis Joselois
de Saint-Joseph (FADOQ)
musique par Roger Gagnon

15 h 00 à 21 h 00
ZONE FAMILIALE
SUIV LE TERRAIN DE TENNIS



17 h 00 à 21 h 00
Super 5 à 9
La Traite des Patrons avec
LE BUSH BAND
présenté par

21 h 30
**HIT THE ROAD &
COVER BAND &
ERIC MASSON**
et ses musiciens

31

AOÛT - SAMEDI

JOURNÉE DES JEUNES

9 h 00 à 15 h 00 Viens t'amuser avec nous !
Jeux gonflables, photobooth original créé et animé
Remorque amusement mobile, vernis,
jeux de sable, maquillage bionique et plus encore !

9 h 00 à 16 h
ZONE FAMILIALE
SUIV LE TERRAIN DE TENNIS

10 h 00
Tournoi de CORNHOLE
Coût : 50\$ par équipe (6 parties garanties)
Inscription sur place (1h avant le début du tournoi)
ou par courriel au cornholebeauce@gmail.com
Bourse aux gagnants selon les inscriptions.

Gagne ton propre
jeu Cornhole !
Billet en vente au coût de \$3
durant la journée
Tirage à la fin
du tournoi.

1ER

11 h 30
Diner pizza / Coût 55
(incluant pizza, breuvage et dessert)
13 h 00
Show Time par Educaroo

14 h 00
Spectacle des Jabs Cheerleading

14 h 30
Animation par Johnny

14 h 45
Zumba avec l'école de danse Dan-Zaa

18 h 00
Danse country avec Lyne Groleau

21 h 45
**BLUE RIDGE BAND &
GENERATION
COUNTRY BAND**

8 h 00 à 12 h 00

Déjeuner des Travailleurs
Assiette brunch du travailleur
Adulte 20,00\$ | Enfant 10,00\$
(sous la tente)

8 h 30 Messe des travailleurs (A l'Eglise de St-Joseph)

9 h 00 à 16 h
ZONE FAMILIALE
SUIV LE TERRAIN DE TENNIS

10 h 30 Messages de nos élus

13 h 00
SOME DAYS YOU GOTTA DANCE

21 h 00
Spectaculaires Feux d'artifice

21 h 30
RICK HUGHES & STARFISH



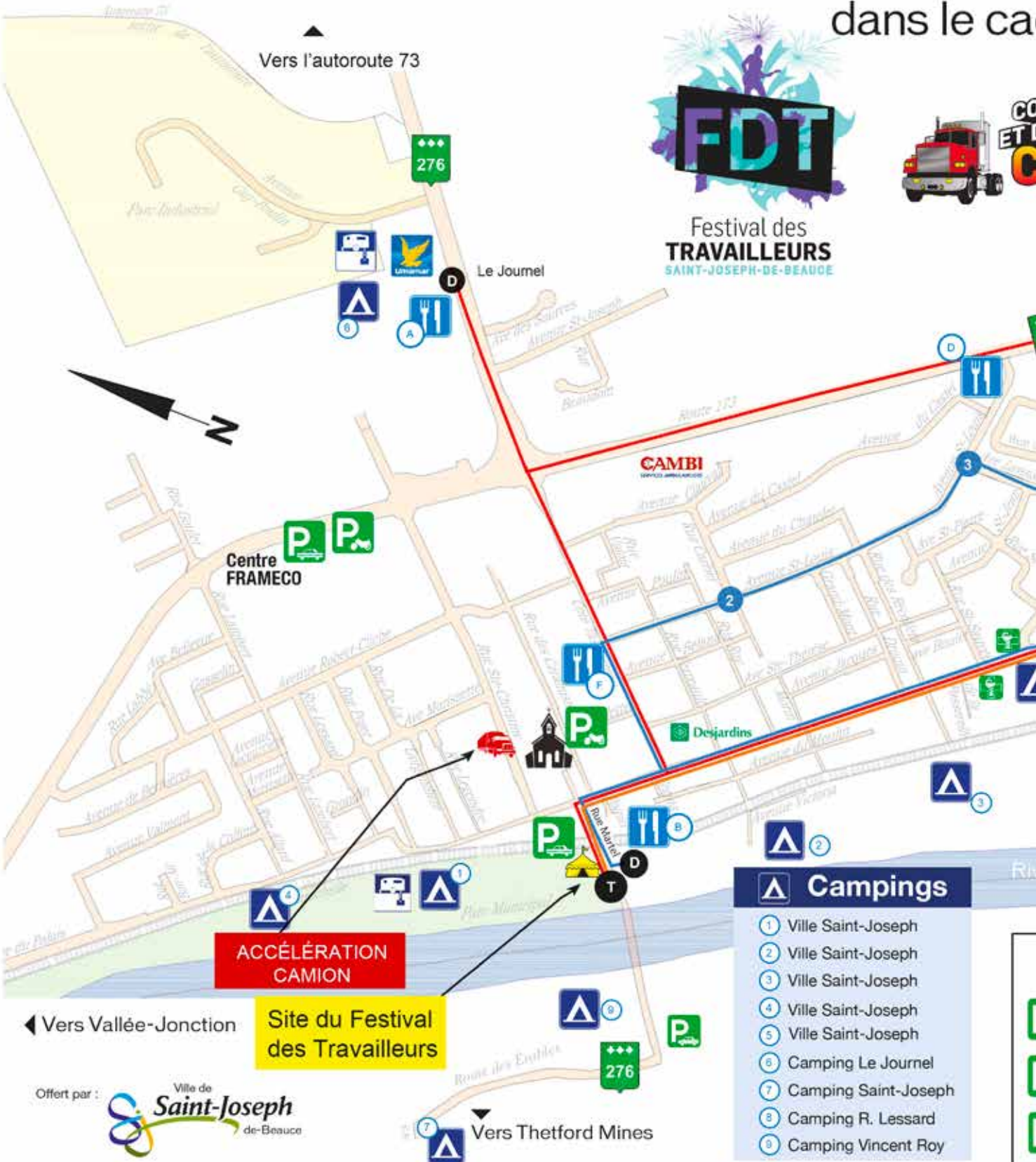
Service de navette

29 août au 1^{er} septembre

dans le cadre



Festival des
TRAVAILLEURS
SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE



- Campings**
- 1 Ville Saint-Joseph
 - 2 Ville Saint-Joseph
 - 3 Ville Saint-Joseph
 - 4 Ville Saint-Joseph
 - 5 Ville Saint-Joseph
 - 6 Camping Le Journal
 - 7 Camping Saint-Joseph
 - 8 Camping R. Lessard
 - 9 Camping Vincent Roy

Offert par : Ville de Saint-Joseph de-Beauce



LE TIERS DES INCENDIES RÉSIDENTIELS PRENNENT NAISSANCE DANS LA CUISINE

Les feux de cuisson trônent au sommet de la liste des causes d'incendie au Québec. Pour bien des ménages, la préparation des repas est ponctuée de nombreuses distractions. Que ce soit à cause de la présence des enfants ou des outils technologiques, il est facile de détourner l'attention des chaudrons.

Lorsqu'un feu se déclare dans une casserole, tenter de l'éteindre avec de l'eau peut avoir des conséquences catastrophiques s'il y a présence de matières grasses comme l'huile. Soyez vigilants pour votre sécurité et celle de vos proches en adoptant des comportements sécuritaires lorsque vous cuisinez.

Consultez notre site Internet au www.vsjb.ca/citoyens/conseils-et-prevention-en-incendie pour avoir quelques conseils concernant les feux de cuisson.

Adopter les bons réflexes lorsque vous cuisinez permet de réduire les risques d'incendie. Il n'en tient qu'à vous de changer les statistiques.

Il est important que le service de sécurité des incendies s'assure de la sécurité des lieux après un début d'incendie qui a été éteint et que le tout soit sécuritaire pour les occupants.

Alain Busque, Service de Sécurité des incendies et civile

Calendrier 2025 – Publicité entreprises et commerces

Nous vous offrons l'opportunité de vous faire connaître en mettant une publicité dans le calendrier de la Ville 2025.

Deux formats s'offrent à vous :

- 5¼ x 1 5/16 au tarif de 150 \$
- 10½ x 1 5/16 au tarif de 300 \$

Pour ce faire, vous devez nous envoyer votre montage en bonne résolution et en format .pdf ou jpeg, avant le **20 septembre 2024** à info@vsjb.ca.

Profitez de cette opportunité pour avoir une belle visibilité !



Saint-Joseph sollicite la collaboration des producteurs agricoles

Nous sommes conscients de l'importance de l'agriculture pour le développement économique de notre communauté. En ce sens, nous sommes également conscients des efforts réalisés par les producteurs agricoles ces dernières décennies pour protéger notre environnement, tout en produisant une nourriture saine et de qualité supérieure.

Nous savons aussi que les producteurs agricoles doivent respecter plusieurs règles particulières pour disposer correctement de leurs fumiers et lisiers. Nous comprenons que les odeurs engendrées par ces épandages font partie de la réalité agricole.

Cependant, afin que la population puisse profiter davantage de la période estivale, la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce et la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, demandent la collaboration des producteurs agricoles concernant l'épandage de fumier et de lisier. Nous apprécierions qu'aucun épandage ne soit effectué les fins de semaine de l'été, si bien sûr la météo vous le permet.

Par ailleurs, nous vous rappelons l'importance de maintenir la propreté de nos routes. En effet, selon la loi, il est obligatoire de nettoyer les résidus qui pourraient s'échapper de vos équipements pour ensuite se retrouver sur la chaussée. Ces résidus peuvent être dangereux pour les usagers de la route, notamment les motocyclistes.

En terminant, merci à tous les producteurs qui, d'année en année, contribuent à maintenir la bonne entente dans notre municipalité. Soyez assurés que votre conseil municipal est conscient du travail intense que vous déployez, par votre dynamisme, vous contribuez grandement à améliorer notre santé, à consolider notre économie et à embellir nos paysages.


Jeanhot Roy, maire
Saint-Joseph-des-Érables


Serge Vachon, maire
Saint-Joseph-de-Beauce



Pensons environnement

Plantation d'arbres à l'automne



L'automne est un très bon moment pour planter des arbres puisque le sol est encore chaud et que l'eau est disponible pour les racines. En plus d'embellir votre terrain, les arbres procurent de l'ombre, purifient l'air et selon l'essence, peuvent même vous donner quelque chose à vous mettre sous la dent !

Avant de planter votre arbre, choisissez bien emplacement : les arbres vivent longtemps et peuvent parfois devenir très gros. Assurez-vous que les racines ne posent pas de problème pour votre solage ou que les branches n'abîment pas votre toit ou le revêtement de votre maison quand votre arbre aura pris de l'ampleur. Il faut également prendre en considération les limites de votre terrain, s'il y a des servitudes sur celui-ci, ainsi que les lignes électriques de votre propriété.



MON EAU MON PUIS MA SANTÉ

Propriétaires de puits artésiens ou de surface, le projet Mon eau, mon puits, ma santé propose une série de stratégies pour assurer une bonne qualité de l'eau par les propriétaires de puits privés.

Vous hésitez à faire analyser votre eau ?

Vous vous demandez comment entretenir votre puits ? Toutes ses réponses et bien plus se trouvent sur le site : moneaumonpuits.ca.



Les boîtes en carton ? Et hop, dans le bac bleu !

Nous vous rappelons que les boîtes en carton ne sont pas acceptées au site de dépôt. Elles doivent plutôt être démantelées et jetées dans le bac bleu. De cette façon, elles seront traitées de manière plus efficace (et plus économique !) au centre de récupération, avec les autres items recyclables.

Pour connaître les matières acceptées ainsi que l'horaire du site de dépôt, consultez le www.vsjb.ca/citoyens/collectes-et-points-de-depot.

Merci de votre collaboration !



Vidange des fosses septiques Horaire 2024

Saint-Joseph-de-Beauce : du 3 au 27 septembre 2024

Pour toutes questions, contacter le 418 226-5300
ou par courriel à fosse@vsjb.ca.



tttes GRATUIT

ptembre 2024

re du



Horaire des pharmacies



Familiprix
Samedi 9h à 17h
Dimanche 10h à 14h

Uniprix
Samedi 9h à 17h
Dimanche 10h à 14h



e Chaudière

Légende

- Stationnement pour autos
- Stationnement pour motos
- Stationnement pour camions
- Camping
- Station vidange
- 418 397-5247
- Parcours 401
- Parcours 402
- Parcours 403
- Départ
- Terminus arrivée

Vers Beauceville ►
NON DISPONIBLE

Restaurants

- (A) Hôtel resto-bar Le Journal
- (B) Restaurant L'Express
- (C) Motel-Restaurant Bellevue
- (D) Restaurant Fringlace
- (E) Subway
- (F) Cosy Café St-Joseph

Parcours 401

Fréquence
30 min

Départ Le Journal
Arrêt 2 Petro Canada
Arrêt 3 Intersection av. du Palais & rue Fleury
Arrêt 4 Intersection Palais et centre commercial
Arrivée Terminus

Vendredi
16h à 3h
Samedi
9h à 18h30
21h30 à 3h
Dimanche
9h à 3h

Parcours 402

Fréquence
30 min

Départ Rue Martel
Arrêt 2 Intersection Carrier / St-Louis
Arrêt 3 Intersection St-Louis / Lavoisier
Arrêt 4 Intersection du Vallon / Lavoisier
Arrêt 5 Intersection Lavoisier / Fleury
Arrêt 6 Non disponible
Arrêt 7 Intersection Fleury / Palais
Arrêt 8 Intersection centre commercial / Palais
Arrivée Terminus

Vendredi
16h à 3h
Samedi
9h à 18h30
21h30 à 3h
Dimanche
9h à 3h

Parcours 403

Express Trucker

Fréquence
30 min

Départ Terminus Intersection av. du Palais & rue Michener
Arrivée Terminus

Samedi
9h à 18h30
21h30 à 23h30

Un programme complet par jour !

Chargé et Bobtail

- > Classe A
 - > Classe B
 - > Classe C
(Rue • Stock)
- INSCRIPTIONS au départ des compétitions**
VENDREDI 30 AOÛT
 de 19 h 30 à 21 h
SAMEDI 31 AOÛT
 de 7 h 30 à 9 h 30

Pour règlements et inscriptions, voir les sites Internet www.fecclq.ca et www.accelerationcamionsjoseph.com

31 AOÛT ET 1^{er} SEPTEMBRE

Service de navettes pour les courses

Visitez le site de la ville pour connaître le parcours

Service de douche au Centre Frameco

- > Samedi de 7 h à 10 h
- Samedi de 17 h à 21 h
- > Dimanche de 7 h à 10 h
- Dimanche de 17 h à 21 h

Services gratuits

31 AOÛT

Service de navettes pour la parade
 De la rue Michener au site

ADMISSION SUR LE SITE
 ACCÉLÉRATION DE CAMIONS

SAMEDI ET DIMANCHE
 FORFAIT 2 JOURS **55***

GRATUIT POUR
 LES 12 ANS
 ET MOINS



LES ANIMAUX
 SONT
 INTERDITS
 SUR LE SITE

A VOIR !
 COUREURS
 MYSTERES

➤ VENDREDI 30 AOÛT

19 h 30 Inscription des coureurs
 à 21 h (Accélération de camions)

➤ SAMEDI 31 AOÛT

Journée des jeunes

7 h 30 Inscription des coureurs
 à 9 h 30 (Accélération de camions)

9 h 30 PIT MEETING des coureurs

10 h Début de la compétition
 (Accélération de camions)

19 h 30 Départ parade de camions

PRÉ-INSCRIPTION OBLIGATOIRE

➤ DIMANCHE 1^{er} SEPTEMBRE

8 h Déjeuner des travailleurs
 sous la tente

10 h Début des compétitions
 (Accélération de camions)

Remise des bourses sur le site
 des compétitions, immédiatement
 après la fin des courses

VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE (EN SOIRÉE)
 Spectacles sous la tente gratuits

SAMEDI

PRÉ-INSCRIPTION OBLIGATOIRE

> 19 h 30

Parade de CAMIONS

dans la Ville
 (départ rue Michener)

PRÉ-INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Jean-Marie Labbé
 418 397-5478
 418 209-5478

2 000\$
 en pré*

PAYABLE SUR LE SITE !

- > Tracteurs seulement
- > Flotte de 5 camions maximum
- > Maximum 300 camions
- > Boissons interdites
- > La politesse et le savoir-vivre seront de rigueur
- > Professionnels de la route seulement

* Tirage au hasard à l'endos des numéros, seulement pour ceux inscrits à la parade.



**ÉDITION
 A VOIR !**



**30-31 AOÛT
 1^{er} SEPTEMBRE
 2024**

www.accelerationcamionsjoseph.com
 1 418 397-6260 | 1 418 222-3089
info@accelerationcamionsjoseph.com

For english, Darcy Wildeman :
 1 418 222-9444 | info@bigrigdracing.com



Centre d'Action Bénévole Beauce-Etchemin - Viactive

Dès le mardi 17 septembre à 9 h 30, les séances Viactive recommencent !

Pour information, contactez Julie Roy au 418 397-0135, poste 303
ou par courriel à viactive@cabbe.org.



Bazar familial de Beauce

Le samedi 28 septembre de 9 h à 14 h,
au Centre Frameco (salle Desjardins).

Pour inscription et information :
bazarfamilialbeauce@outlook.com
ou au 418 572-6630.



CCISJB

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DE SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE

Grande dégustation bières et saucisses

Venez à la grande dégustation bières et saucisses, le jeudi 19 septembre 2024 à 17 h 30 au Moulin des fermes. Le coût est de 20 \$ par personnes, ouvert à tous!

Plus de détails sur la page Facebook et le site Internet de la Chambre de Commerce et d'Industrie de St-Joseph-de-Beauce.

Les demandes de bourses 2024 de la Fondation Marguerite-Jacques

La FMJ fait la promotion de la musique sous toutes ses formes; elle offre ainsi des bourses aux étudiants ayant effectué leurs études à l'École secondaire Veilleux ou résidant sur le territoire desservi par cette école et qui désirent poursuivre leur formation postsecondaire en musique.

Les étudiants intéressés à recevoir une bourse peuvent obtenir le formulaire à remplir sur notre page Facebook et doivent le retourner **avant le 31 août** à la secrétaire. Vous devez fournir un document qui prouve votre inscription à l'école que vous fréquenterez.

Pour faire parvenir votre formulaire de demande de bourses et pour des informations supplémentaires, contacter Lucie Duval, secrétaire-trésorière par courriel à: lucieduval_1502@hotmail.com ou par téléphone au 418 397-6038. Consultez aussi notre page Facebook.





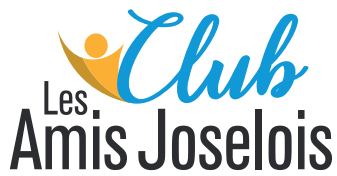
Loisirs et vie communautaire



La Bibliothèque du Vieux-Couvent

La bibliothèque sera fermée lors de la fête du Travail soit du 29 août au 1^{er} septembre (inclusivement).

Pour tout savoir sur notre bibliothèque, consultez notre site Internet au www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/saint-joseph-de-beauce ou informez-vous au 418 397-6160.



Gros bingo : Le jeudi 29 août, au Centre Frameco (salle Desjardins), ouverture des portes à 17 h 30 et le bingo à 18 h 30. De gros prix seront à l'enjeu pour les tours réguliers et des prix plus importants pour les cartes pleines. La dernière carte pleine sera jouée pour 600 \$!

Consulter le site Internet au club.fadoq.ca/L011 ou leur page Facebook : Club les Amis Joselois 2023.



Au programme :

- Nouvelle exposition permanente intitulée « Marius Barbeau, pour l'amour du monde »
- La Fiduciaire de Joanne Gauthier, jusqu'au 15 septembre 2024
- Œuvres choisies 1996-2024 d'Hélène Larouche, jusqu'au 29 août 2024

Venez aussi profiter de l'ESPACE Une pause avec Marius ... pour prendre un café et une délicatesse, faire un brin de lecture et admirer une sélection de pièces de Céramique de Beauce.

Nous serons aussi présents au **Marché public de Saint-Joseph-de-Beauce** vendredi le 6 septembre 2024 dès 16 h pour remettre des entrées gratuites pour le Musée.

www.museemariusbarbeau.com



Cercle de Fermières

Le Cercle de fermières vous invite à leur 1^{re} réunion mensuelle le **mercredi 11 septembre à 19 h, au Centre communautaire (local 200)**. Nous poursuivons la saison avec la table du mois qui a obtenu un grand succès l'an passé. Apportez vos réalisations de l'été ainsi que vos productions pour le cercle. Soyez présentes en grand nombre et amenez vos amies.

Le Grand marché des artisans de Beauce se tiendra les 5 et 6 octobre prochain, sous le volet « La fête des moissons artisanales ». Réservation de tables au 418 397-0059.

Suivez-nous sur Facebook : Cercle de Fermières de Saint-Joseph-de-Beauce



Loisirs et vie communautaire



Les Filles d'Isabelle

Les Filles d'Isabelle vous invite à leur mensuelle qui aura lieu le **mercredi 18 septembre à 18 h 30, au Centre communautaire (local 200)**. Distribution du programme de l'année, présentation des prévisions budgétaires et des distributions de dons pour la prochaine année.

Bienvenue à toutes !

Information : Louise Lessard, prof., 418 397-5695.



Chevaliers de Colomb®

Assemblée mensuelle de tous les Chevaliers du Conseil 2822, le **mardi 10 septembre à 19 h, au sous-sol du Presbytère**.

Pour information, contactez M. Simon Giguère, grand chevalier au 418 397-6072.

CONFÉRENCE D^R MORIN

Venez assistez à la conférence du D^r Morin le 11 septembre de 9 h 30 à 19 h au Centre Frameco (salle Desjardins). Plusieurs exposants !

La conférence est offerte gratuitement par le CABBE.



COURS PRÊTS À RESTER SEUL

Au chalet du Parc municipal le vendredi 11 octobre 2024 de 9 h à 15 h.

Pour les 9 ans et +

Coût : 45 \$ (résident) et 67.50 \$ (non-résident)

Inscription obligatoire via VOILÀ !



COURS GARDIENS AVERTIS

Au chalet du Parc municipal le vendredi 15 novembre 2024 de 8 h 30 à 16 h 30.

Pour les 11 ans et +

Coût : 50 \$ (résident) et 75 \$ (non-résident)

Inscription obligatoire via VOILÀ !



Conférence Pavillon du cœur femme enceinte, prénatale

Venez assistez gratuitement à la conférence Pavillon du cœur, le 5 septembre de 18 h à 20 h, au Centre Frameco (salle Desjardins).





Loisirs et vie communautaire

Cardio Latino

TOUS LES LUNDIS
DU 8 JUILLET AU 26 AOÛT

GRATUIT POUR TOUS!

18H30 À 19H30
PARC DES GÉNÉRATIONS
(AVENUE LAVOISIER)

AVEC YANICK ROY

Nouvelle halte-repos le long de la piste cyclable

À l'intersection de la rue des Récollets et de la piste cyclable, vous pouvez maintenant profiter d'une halte-repos avec balancelle, ombrage et bancs-tables pour socialiser ou vous reposer tout en admirant le magnifique panorama.



Chorale Les Amis de la Chanson

La chorale Les Amis de la chanson reprendra ses activités dès le **mercredi 4 septembre à 9 h 30** au Centre communautaire (local 200).

Bienvenue à tous !

Pour information, contacter Mme Nicole St-Hilaire au 418 397-5854 ou Mme Normande Labbé au 418 390-2301.

PRIVÉ ET PATINAGE PLUS
INSCRIPTIONS Saison 2024-2025

Il est toujours temps de s'inscrire pour le Patinage Plus (Cours pour débutant)

Inscriptions Web disponibles!
Informez-vous!

Pour informations:
Clubaxelpatin@gmail.com
ou 418 209-5433

Club de patinage artistique Axel



Loisirs et vie communautaire

Hockey plaisir

Début du hockey plaisir le 1^{er} et le 2 octobre prochain au Centre Frameco. Coût : 60 \$ (résidents) et 90 \$ (non-résidents).

Inscription dès maintenant via VOILÀ !



Location de glace

Le Centre Frameco sera fermé à l'occasion de la fête du Travail du 30 août au 2 septembre.

Vous désirez louer la patinoire Structure Saint-Joseph ?

Informez-vous par courriel à adjoint.loisirs@vsjb.ca ou par téléphone au 418 397-4358, poste 238.



Location de salles durant la période des Fêtes

Les salles au Centre Frameco (700, route 173 Nord), au Centre communautaire (135, rue Sainte-Christine) ou au chalet municipal (57, rue Martel), sont de belles options pour vous !

Pour information et réservation, communiquez avec nous par courriel à adjoint.loisirs@vsjb.ca ou par téléphone au 418 397-4358, poste 238.

MARCHÉ PUBLIC Beauce-Centre



Venez participer au Marché public Beauce-Centre les **vendredis 23 août et 6 septembre de 16 h à 19 h à la Halte de services Desjardins.**

En plus de découvrir nos producteurs locaux, profitez de l'animation sur place !

Vendredi 23 août : duo acoustique Su'l Balcon, microbrasserie La Contrebande, la Donair Mobile et peinture lumineuse avec Clément Côté.

Vendredi 6 septembre : Chantale Leclair, Verso microbrasserie, Chez Gérard et activités du Marius B. Musée.

Pour connaître toutes les dates du Marché public Beauce-Centre, abonnez-vous à la page Facebook « Marché public Beauce-Centre ».

Programmation des loisirs automne



Surveillez la page Facebook de la Ville Saint-Joseph-de-Beauce pour être informés de la programmation des loisirs de l'automne.

Vous pourrez consulter la programmation via notre site Internet au www.vsjb.ca/programmations-et-inscription-aux-activites.

Avez-vous pensé à réserver votre salle durant le temps des Fêtes pour votre party de famille, d'entreprise ou pour toute autre occasion ?

Avis concernant la circulation automobile lors de la fête du Travail

Avis de fermeture de rues

Avis est donné à la population locale qu'à l'occasion de la fête du Travail, plusieurs rues seront fermées à la circulation pour assurer la sécurité des usagers et pour le bon déroulement des activités :

Fermeture des voies de circulation	Vendredi 30 août 2024 (installation)	Samedi 31 août 2024	Dimanche 1 ^{er} septembre 2024	Lundi 2 septembre 2024 (démontage)
Rue Ste-Christine entre du Palais et Robert-Cliche	De 7 h 30 à 17 h 30	De 8 h à 19 h 30	De 8 h à 20 h 30	De 7 h 30 à 17 h 30
Ave Robert-Cliche entre Taschereau et Lambert		De 8 h à 19 h 30	De 8 h à 20 h 30	
De la Gorgendière		De 8 h à 19 h 30	De 8 h à 20 h 30	
Ave du Palais entre Martel et Ste-Christine		De 8 h à 22 h 30	De 8 h à 20 h 30	
Ave du Palais entre rue Martel et Gorgendière		De 7 h à 23 h	De 7 h à 21 h	
Rue des Céramistes		De 8 h à 19 h 30	De 8 h à 19 h 30	
Rue Lessard		De 8 h à 19 h 30	De 8 h à 20 h 30	
Ave Morissette entre Ste-Christine et Legendre		De 8 h à 22 h	De 8 h à 20 h 30	
Ave Robert-Cliche, entre Céramistes et Taschereau		De 8 h à 19 h 30	De 8 h à 20 h 30	
Ave du Palais entre rue Martel et Legendre		De 8 h à 23 h	De 8 h à 23 h	
Ave du Palais entre rue Ste-Christine et Morissette		De 8 h à 22 h	De 8 h à 22 h	



Stationnement interdit

Prendre note également que le stationnement sera interdit sur les voies publiques suivantes :

- Avenue du Palais (entre Ste-Christine et Legendre);
- Terrain de la station de pompage de la Ville, près du pont;
- Rue Martel (entre le Parc municipal et l'avenue du Palais) des 2 côtés;
- Avenue Robert-Cliche (entre Taschereau et Céramistes) des 2 côtés;
- Rue des Céramistes (des 2 côtés);
- Rue Lambert (des 2 côtés);
- Rue Lessard (entre Robert-Cliche et Palais) des 2 côtés;
- Avenue du Palais (entre Pozer et l'entrée nord de la Ville) des 2 côtés.

Vérifier les panneaux de signalisation installés de façon temporaire dans la Ville.